

La chapelle Sainte-Marie des Rosiers est située dans la commune de Saint-Clémentin dans le nord du département des Deux-Sèvres. L'édifice, autrefois dépendant de l'abbaye Saint-Florent de Saumur, est classé au titre des Monuments historiques depuis 1994. L'intervention archéologique a été suscitée par des travaux de restauration d'enduits peints et le réaménagement des sols intérieurs.

Les premières mentions de la chapelle Sainte-Marie apparaissent dans les listes des biens confirmés à l'abbaye Saint-Florent de Saumur par les papes Innocent II en 1143 et Eugène III en 1146. L'acte de confirmation d'Urbain III en 1186 ajoute le complément « de Ratonel » au vocable « Sainte-Marie ». Le choix du lieu de l'implantation semble avoir été dicté par un dessein économique. La chapelle aurait eu pour fonction de capter les bénéfices d'un transit routier contournant le bourg et le sanctuaire de Saint-Clémentin. Elle est donc principalement dédiée aux pèlerins.

Six phases ont été déterminées pour interpréter les différentes constructions, modifications et destructions subies par l'édifice.

La construction la plus ancienne observée est envisagée au terme d'une revalorisation du prieuré de Saint-Clémentin. Elle correspondait à un édifice composé d'une nef et d'un chevet plat légèrement moins large que la nef. Un décrochement des murs marquait ainsi la transition, laquelle était soulignée à l'intérieur par la présence de colonnes engagées. Seules les bases de ces structures ont pu être observées. L'une d'elles est agrémentée d'une griffe, indice ornemental plaidant en faveur d'une datation dans le courant de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s. et, par conséquent, postérieure aux premières mentions. Ce postulat impliquerait une construction antérieure, mais l'état de conservation des vestiges n'a pas permis d'en juger.

La phase II prend en considération un important programme peint recouvrant les murs et la voûte de la nef. Ce décor n'est que très partiellement conservé, néanmoins les scènes du Massacre des Innocents, de la Fuite en Égypte et de la Cène sont encore identifiables.



Madame Landry-Delcroix, auteur d'une thèse sur la peinture murale gothique du Poitou, envisage la réalisation de cet ensemble au XIII<sup>e</sup> s.

La phase III enregistre la destruction de l'intégralité du chevet, d'une partie de la façade occidentale et peut-être une portion de la voûte de la nef. La chronologie et les causes de ces transformations demeurent totalement ignorées. La nature des constructions postérieures inciterait à situer cet événement dans le courant du XVI<sup>e</sup> s. La phase IV correspond aux reconstructions. Les nouvelles élévations du chevet sont alignées sur

celles de la nef. Elles comprennent donc un espace intérieur légèrement plus large. Elles sont encadrées par quatre puissants contreforts et s'apparentent ainsi aux clochers de certaines églises des environs, lesquels ont été édifiés au cours de la première moitié du XVI<sup>e</sup> s.

La phase V prend en considération diverses modifications probablement en grande partie financées par la famille de Champelays à la fin du XVI<sup>e</sup> s. Elle intègre notamment la transformation de la baie axiale du chevet, la construction de baies latérales et d'autels dans la nef, la réalisation d'un nouveau programme peint, la pose d'un sol en carreaux de céramique et pour finir la construction d'un balet devant la façade occidentale (fig.). Cette phase se déroule dans un contexte marqué par la Contre-Réforme et probablement par une épidémie de peste. Le mécénat de la famille Champelays semble par ailleurs annoncer une nouvelle affectation de la chapelle. La notion de pèlerinage est vraisemblablement reléguée au second plan pour favoriser une fondation seigneuriale. Cet état se maintient jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s., période de réalisation de litres funéraires par les successeurs des Champelays.

**Saint-Clémentin, chapelle Sainte-Marie des Rosiers, enduit peint dans la nef figurant la Conversion de saint Hubert ou Eustache.**